

ISRAËL ET TERRITOIRES OCCUPÉS

Amnesty International

L'instauration d'une paix durable demeure subordonnée au respect des droits fondamentaux de tous

BULLETIN D'INFORMATION 062/02

Index AI : MDE 15/040/02

avril 2002

10

Embargo : 10 avril 2002 (00 h 01 GMT)

Alors que le secrétaire d'État américain Colin Powell est à Madrid pour s'entretenir de la situation au Proche-Orient avec Javier Solana, haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité commune, et les ministres russe et espagnol des Affaires étrangères, Amnesty International a de nouveau appelé la communauté internationale à prendre immédiatement des mesures pour mettre fin aux horribles atteintes aux droits humains commises en Israël et dans les Territoires occupés.

“Nous continuons à recevoir des informations faisant état d'homicides illégaux, notamment de Jénine et de Naplouse où les Forces de défense d'Israël (FDI) auraient tué de très nombreux Palestiniens en procédant à des tirs d'obus et de missiles à partir de chars et d'hélicoptères Apache”, a indiqué l'organisation de défense des droits humains.

“Le camp de réfugiés de Jénine, où vivent environ 14000 personnes, et la vieille ville de Naplouse sont en état de siège, et les civils y courent le plus grand danger.

“Les déplacements des ambulances sont toujours entravés ou interdits. Selon certaines sources, un corps gisant se décompose dans la rue depuis plusieurs jours, tous ceux qui tentent d'aller le chercher étant pris pour cible. De nombreux témoins ont affirmé avoir vu des personnes mourir en perdant leur sang peu à peu, tandis que des ambulances et du personnel médical étaient empêchés de leur porter secours”, a ajouté Amnesty International.

Des maisons et des infrastructures sont détruites et les réserves de nourriture s'épuisent dans de nombreux endroits. À Tulkarem et à Qalqiliya, d'où les FDI se sont apparemment retirées, des chars encercleraient toujours la ville et en interdiraient totalement l'accès. Des arrestations massives ont eu lieu, ce qui laisse à craindre que des actes de torture ne soient commis.

“Au vu de la situation actuelle, nous demandons de nouveau que le respect des droits humains constitue un élément central dans toute négociation. L'instauration d'un cessez-le-feu et d'une paix durables demeure subordonnée au respect des droits fondamentaux de tous. Pour donner un premier gage concret de son attachement à cet objectif, la communauté internationale doit déployer des observateurs dans la région, a souligné Amnesty International.

“En outre, tous les transferts d'armes contribuant à des atteintes aux droits humains doivent être immédiatement suspendus, et les unités militaires israéliennes impliquées dans des violations des droits fondamentaux doivent se voir refuser la possibilité de bénéficier d'une assistance ou d'une formation militaire fournie par d'autres pays”, a poursuivi Amnesty International, en s'adressant en particulier aux États-Unis, qui sont le principal fournisseur d'aide militaire d'Israël. L'organisation a condamné une fois encore les attaques délibérées lancées par les groupes armés palestiniens contre des civils, tout en soulignant que rien ne pouvait justifier les violations flagrantes des droits humains et du droit international humanitaire commises par Israël.

“La communauté internationale ne peut rester passive face aux souffrances des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants victimes de ce conflit, tant du côté palestinien que du côté israélien, a conclu Amnesty International. L'envoi d'observateurs chargés de veiller au respect des droits humains peut contribuer à sauver des vies, tant chez les Palestiniens que chez les Israéliens.”

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>